

# Vivre à Crespières

Le bulletin Municipal

n°32  
Juillet  
Août  
Septembre  
2016



Les finances communales (p. 5)

Forum des associations (p. 12)

Les jeux (p. 25)



FINANCES



## Sommaire

L'édito du Maire.....	2
Urbanisme	
Décarbonatation de l'eau .....	3
Travaux du centre village.....	3
La fontaine de Crespières.....	4
Quelques photos de la rue du piège terminée.....	4
Travaux de plantations au cimetière...	5
<b>Finances</b>	
Les finances communales.....	5
Budget assainissement.....	9
<b>Jeunesse</b>	
Fête des TAPS .....	10
En Islande .....	10
Sortie au centre équestre.....	10
Visite au musée national des antiquités de St Germain en Laye.....	11
La Semaine des Arts .....	11
<b>Associations</b>	
Forum des associations.....	12
Une année de sorties culturelles avec Boule de Gomme.....	13
Comité du jumelage du Pays de Galie.....	14
Bibliothèque de Crespières .....	15
Kids Club : le cours d'anglais de l'ACAC .....	16
Du côté de l'AMC .....	16
AIPEC : L'année se termine en fête ...	17
ASC .....	18
TCC .....	19
<b>Communauté de Communes Gally-Mauldre</b>	
Prix des jeunes entrepreneurs.....	19
Cet été au cinéma de Maule .....	20
Offres d'emploi Andelu.....	21
<b>A proximité</b>	
Les paniers gourmands de la Maison de la Plaine .....	21
Course solidaire «Enfants sans cancer» .....	21
<b>Santé et économie locale</b>	
Déménagement du kiné .....	21
La pharmacie Lacroix enrichit son offre de services .....	22
<b>Transports</b>	
Ligne 170 : de nouvelles dessertes ...	23
<b>Vie du village</b>	
Les inondations à Crespières .....	23
Week-end de fête du 24 & 25 juin .....	24

## L'édito du Maire

Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

Je profite de ce dernier bulletin avant les départs en congés pour vous souhaiter personnellement, ainsi qu'au nom du conseil municipal, de magnifiques vacances, sereines et reposantes.

L'actualité du village est majoritairement axée sur le centre ville. Nous avons intégré notre nouvelle mairie. Nombre d'entre vous ont pu découvrir leur nouvelle «Maison de la République» et nous serons ravis de la faire visiter à celles et ceux qui le souhaitent. La démolition de l'ancienne école maternelle est achevée et bientôt commenceront les travaux de fondations des nouveaux bâtiments.

Deux bonnes nouvelles se greffent à cette actualité communale.

La première est que la commune s'est dotée d'une réserve foncière de 9 560 m<sup>2</sup> achetée le 24 juin dernier dans la zone dite des Mathurins le long de la RD307. Outre l'aspect financier positif qui en résultera, je pense qu'il est primordial pour nous d'avoir la liberté d'agir, sans contrainte extérieure et ainsi de mener l'éventuelle évolution de cette zone avec une voix prépondérante.



La deuxième bonne nouvelle est que le conseil municipal a voté, le 27 juin, une troisième baisse du taux communal de l'assainissement en trois ans. Celui-ci est ramené à 55 centimes/m<sup>3</sup> dont 17 cts sont consacrés au remboursement de la station d'épuration.

Pour conclure, j'ai demandé aux commissions «économie locale» et «urbanisme» de travailler sur l'évolution du médical et paramédical à Crespières. Ces deux commissions rendront leur rapport en décembre 2016.

Bonne lecture et bonnes vacances.

Adriano Ballarin

### Informations pratiques et administratives

Consultations juridiques gratuites ..	24
Décès, naissances et mariages .....	24
Les jeux.....	25
Agenda .....	28
Collecte des encombrants .....	24
Collecte des déchets verts.....	24
La mairie en pratique .....	24

Directeur de la publication : A. Ballarin

Comité de relecture et mise en page :  
Commission Communication

## URBANISME

### Décarbonatation de l'eau

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) auquel nous appartenons est efficace et remarquablement géré depuis de nombreuses années. Résultats, après une baisse du prix du m<sup>3</sup> d'eau potable en 2013, nous avons le plaisir de vous annoncer une nouvelle amélioration majeure du service de distribution d'eau potable dans notre commune.

En effet, comme vous pouvez le constater, l'eau actuellement distribuée sur notre réseau présente un taux de calcaire très élevé générant un certain nombre de nuisances (dégradation prématurée des chaudières, chauffe-eaux et équipements électroménagers, surconsommation énergétique, assèchement de

la peau...) entraînant des dépenses supplémentaires à chaque foyer (produits de détartrage, adoucisseurs...).

Afin de résoudre ce problème, en concertation avec SUEZ ENVIRONNEMENT-LYONNAISE DES EAUX, notre délégataire de service, il a été décidé la mise en œuvre d'un procédé centralisé de **décarbonatation**, consistant à diminuer le taux de calcaire dans l'eau avec une mise en service pour le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Ce procédé **d'adoucissement collectif de l'eau**, dont le coût estimé est d'environ 30€ par an et par foyer, ne sera pas répercuté sur la facture de l'ensemble des usagers du SIAEP et donc des crespiérois, grâce à la renégociation du contrat de délégation de

service public signé avec SUEZ ENVIRONNEMENT-LYONNAISE DES EAUX et à la rigueur de la gestion de notre Syndicat.

Le projet consiste en la mise en route d'une usine de décarbonatation catalytique des eaux sur le site de Flins-Aubergenville qui fournit notre réseau, permettant la distribution d'une eau adoucie (TH 18°F contre TH 35°F actuellement). Ce niveau de dureté cible, déterminé par des études scientifiques, permettra de minimiser le taux de calcaire tout en maintenant l'équilibre minéral de l'eau.

Nous reviendrons dans un prochain bulletin plus en détails sur ce projet.

Agnès Tabary

#### Petits rappels :

Le «calcaire» correspond au **carbonate de calcium** qui est quasi insoluble dans l'eau. Il est issu de la réaction du calcium et des bicarbonates présents dans l'eau. Le dépôt de calcaire que nous constatons est aussi appelé «tartre».

La **dureté de l'eau** est la teneur de l'eau en calcium et en magnésium. Le titre hydrotimétrique qui mesure la dureté de l'eau, est mesuré en degré Français (°F). La présence de ces deux éléments dans l'eau est en faible quantité, naturelle et bénéfique pour la santé.

### Travaux du centre village

La mairie et l'agence postale sont en service depuis quelques jours. C'est dans des locaux entièrement rénovés et très fonctionnels, que vous accueille toute l'équipe administrative.

Le déménagement a été assuré par l'équipe des services techniques.

Le ravalement de la mairie sera re-

pris intégralement dans le courant de l'été pour remédier à une malfaçon dans l'application et l'utilisation des matériaux.

Maintenant, nous passons à la deuxième phase des travaux qui commence par la démolition des bâtiments provisoires. Ensuite, aura lieu le reformatage de la place, la

construction de la supérette et des deux logements.

Puis, un réaménagement complet de la place sera effectué avec de nouveaux candélabres, des plantations, des bancs et un dallage en pierre naturelle.

Christian Bézard



## La fontaine de Crespières

La rénovation en cours de notre centre village va transformer radicalement notre environnement. La réhabilitation de la Mairie est presque achevée et la deuxième phase du projet « d'aménagement du centre bourg » a commencé.

Cette transformation a suscité une initiative de la part de plusieurs habitants. Crespières est en effet une terre riche avec une multitude de sources et de ruisseaux qui coulent dans son sol. Nous voudrions exprimer cette profusion d'eau en créant une petite fontaine sur la place du centre village. L'idée de créer un projet privé dans un espace public a été approuvée le mois dernier par le conseil municipal.

Pour réaliser ce projet, nous lancerons un appel de fonds auprès des habitants du village et des villages voisins à partir du 3 septembre et pour une durée d'un mois. L'estimation actuelle pour la création de la fontaine de Crespières est d'environ 15 500 euros. Mais le projet ne sera réalisé que si nous obtenons le fi-

nancement nécessaire. L'Association de Défense du Site de Crespières (ADSC) a proposé d'aider à l'organisation de ce financement participatif ou « crowdfunding ». Un dépliant sera distribué dans les boîtes aux lettres à la fin du mois d'août et vous donnera tous les détails nécessaires pour cette collecte de fonds.

Il s'agit là d'un projet collectif initié par des Crespiérois pour contribuer à la beauté de notre village. Aidez-nous à créer cette chaîne de solidarité.

Réponses à des questions qui nous ont été posées :

- L'entretien de la fontaine ? Il incombera à l'équipe municipale en charge de l'entretien du village. Cette fontaine sera très exposée : face à l'épicerie, aux appartements, à l'entrée de la Crêperie, à la Mairie et en plein passage du centre village. Des caméras de vidéo protection seront installées pour la protéger des intentions malveillantes.

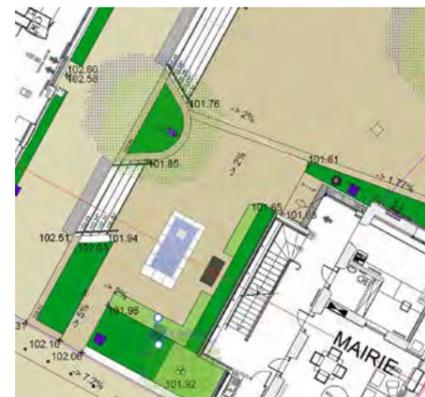
- L'espace perdu ? La surface de la place est de 628 m<sup>2</sup>, celle de la fon-

taine (4m x 2m) de 8 m<sup>2</sup>, soit à peine un peu plus de 1% de la superficie totale.

- Profondeur de la fontaine ? La profondeur du bassin sera de 30 cm. Ce ne sera pas la première fontaine créée en France, il y a donc une réglementation de sécurité à respecter, très stricte, s'agissant d'espaces publics.

- Les arbres ? Le paysagiste en charge du projet du centre village a prévu de planter une certaine quantité d'arbres. La création de la fontaine n'en modifiera pas le nombre.

- Sécurité et assurance ? La fontaine sera placée dans un espace visible mais à l'écart du flux principal de circulation des piétons. Sa présence sera notifiée à la compagnie d'assurances de la mairie.



## Quelques photos de la rue du piège terminée



## Travaux de plantations au cimetière

Les arbres du cimetière devenaient très gênants et empêchaient l'accès à de nombreuses tombes.

Nous avons donc décidé d'arracher les arbres concernés. Ce travail va durer une dizaine de jours. Ensuite nous allons reformater les allées et replanter d'autres sujets, mieux placés, qui permettront d'accéder correctement aux sépultures et donneront plus d'espace.

Christian Bézard



## FINANCES

### Les finances communales

L'année 2016 a bien commencé pour les finances de la commune : comme indiqué dans la dernière édition de «Vivre à Crespières» (n° 31), l'excédent de fonctionnement 2015 a atteint 272.500 € et dépassé le montant budgété de 138 %, sans augmentation des impôts locaux et malgré l'environnement financier difficile que connaissent les communes depuis plusieurs années déjà.

Par ailleurs, le financement du projet du «Centre village» est acquis avec les 2.900.000 € obtenus de la vente du terrain des «Tilleuls», effectivement signée chez le notaire le 1er avril 2016, après d'ultimes péripéties de bornage.

L'excédent de fonctionnement cumulé depuis le début de la mandature précédente frise les deux millions €, et 2015 figure parmi les trois meilleures années de cette période. Le challenge a donc été tenu dans des conditions difficiles, malgré les perturbations dues au déménagement et au suivi du chantier de la mairie. C'est là le résultat de l'engagement de l'équipe municipale, technique et administrative, qui mérite notre reconnaissance.

Au programme des investissements 2015 figurait notamment la ré-

habilitation de la mairie, qui a débuté en octobre dernier et devait s'achever début juin. Dans l'attente de la vente du terrain des «Tilleuls», les premiers travaux ont été financés par un «prêt relais» de 700.000 € à trois ans au taux d'intérêt effectif de 1,05 % l'an.

Depuis 2008, début de la mandature précédente, les dépenses d'investissements (hors station d'épuration) ont atteint 6,2 millions €. A la fin de cette année, elles devraient dépasser les 8,5 millions €.

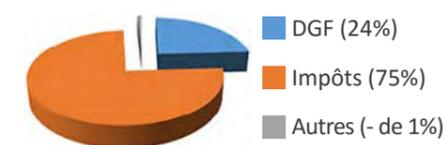
Au 31 décembre 2015, la dette atteignait 2.327.400 €, dépassant de 172.000 € (+ 8 %) le pic atteint en 2010, à la fin de la construction de l'Ecole Emilie du Châtelet, mais elle est revenue, fin juin, à 1.571.000 €, à la suite du remboursement anticipé du prêt «relais» de 700.000 €.

Les budgets des collectivités locales sont «évaluatifs» en ce qui concerne les **recettes** et «limitatifs» en ce qui concerne les **dépenses** : les dépenses mandatées par la commune ne sont payées par la Trésorerie de Maule que dans la limite des crédits ouverts au budget. Par précaution, comme les années précédentes, certains postes sont donc prévus en augmentation par rapport au réel de l'année précédente, tout en restant cohérents avec

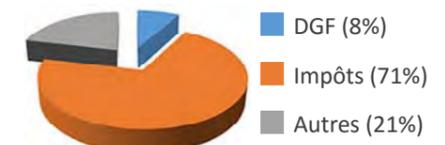
le budget 2015. Nous nous efforçons de ne pas les dépenser intégralement.

La crise budgétaire pèse de plus en plus sur nos finances. La baisse des dotations et subventions de l'Etat, amorcée depuis plusieurs années, se poursuivra au moins jusqu'en 2017. Ainsi la **Dotations générales de fonctionnement (DGF)**, qui était égale en 2009 à un tiers des impôts locaux et à un quart des dépenses de fonctionnement, ne représente aujourd'hui plus que 106.000 €, soit 11,5 % des impôts locaux et 8,1 % des dépenses de fonctionnement : son poids se trouve ainsi divisé par trois (voir graphique ci-dessous).

FINANCEMENT DÉPENSE 2009



FINANCEMENT DÉPENSE 2016



Dans ces conditions, et pour la première fois depuis 2008, malgré la rigueur appliquée à l'établissement de nos budgets de dépenses, l'excédent de fonctionnement (95.500 €) n'est plus suffisant pour couvrir les 117.000 € de remboursements de nos emprunts à long terme, et nous avons dû abonder les recettes prévues en 2016 par une partie de l'excédent de fonctionnement 2015, afin de rester dans l'orthodoxie financière. Nous avons tenu, en effet, en cette époque difficile pour beaucoup d'entre nous, à maintenir une fois de plus inchangés les taux d'impôts locaux, alors que d'autres communes de Gally-Mauldre les ont augmentés au cours des dernières années, et certaines à plusieurs reprises déjà.

Depuis le début de la précédente mandature, les impôts communaux ont été augmentés une fois, en 2010, et, en 2013, l'abattement à la base de la taxe d'habitation a été réduit de 15 % à 10 %, afin d'harmoniser cette taxe au sein de notre communauté de communes. Andelu et Crespières sont en effet les deux seules communes à pratiquer ce type d'abattement. En 2015, le taux de la taxe d'habitation a été réduit de 14,89 % à 13,99 %, soit une diminution de 6,4 %. Le tableau à droite présente l'évolution des deux taxes de 2008 à 2016.

La contribution au **Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)** due par Crespières, qui atteindra 99.400 € en 2016, soit six fois le montant de 2012 (15.452 €), année de l'introduction de cet impôt à la charge des communes « riches », sera, comme l'an dernier, prise en charge par la communauté de communes, mais elle n'en pèsera pas moins sur les habitants de Crespières par le biais des prélèvements fiscaux de l'intercommunalité. C'est pour compenser partiellement le transfert à l'intercommunalité du FPIC dû par les communes-membres et l'augmentation consécutive des impôts prélevés par l'intercommunalité qu'en 2015, le taux de la taxe d'habitation a été réduit, comme indiqué plus haut.

Les habitants de Crespières bénéficieront par ailleurs, en 2016, d'une nouvelle diminution de 11,6 % de la contribution fiscalisée du SIRE (syndicat intercommunal chargé de l'entretien des réseaux) ainsi que d'une seconde baisse de la taxe communale d'assainissement, qui passera de 0,78 € TTC / m<sup>3</sup> en 2014 à 0,55 € en 2016, soit 30 % de baisse en 2 étapes.

Crespières poursuivra en 2016-17 les **TAPS** dans le cadre des « **Nouveaux rythmes scolaires** » en recourant davantage, comme en 2015, à des professionnels en raison de la baisse de disponibilité des animateurs issus du milieu associatif. Pour compenser la réduction des subventions versées par l'Etat, il sera fait à nouveau appel aux familles à raison de 80 € par an et par enfant.

TAUX DES TAXES FONCIÈRE ET HABITATION



Nota : les taux de TH 2008-2010 ont été retraités pour tenir compte de la réforme de 2011 (suppression de la part départementale)

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le **Budget de fonctionnement** 2016 présente un excédent de 95.500 €, à majorer des 50.000 € de report de l'excédent de fonctionnement 2015, afin de couvrir les remboursements d'emprunts long terme (117 millions €). Ce budget a subi, comme les années précédentes, un « raboutage » significatif.

Par rapport au réel 2015, les **dépenses** sont en hausse de 92.000 €. Cette augmentation tient pour 36.000 € aux frais de personnel (+ 5,6% par rapport à 2015), qui subissent l'augmentation des charges sociales, la titularisation ou l'avancement de plusieurs employés, l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, récemment annoncée par le gouvernement et un recours plus important qu'en 2015 au Centre Interdépartemental de Gestion de Versailles pour l'assistance à la constitution des dossiers de travaux 2016/2018 (triennal voirie, plan rural, appels d'offres, etc...).

## DEPENSES 2014 - 2016

	Budget 2016	Réel 2015	Réel 2014
Charges générales	409 010	382 862	381 824
Charges de personnel	683 100	646 796	655 666
Autres charges gestion	130 582	111 491	119 049
Subventions aux associations	23 000	30 126	24 359
Charges financières	51 500	47 197	51 661
FPIC	0	0	51 906
Dépenses imprévues	15 000	0	0
<i>Dépenses effectives</i>	<i>1 312 192</i>	<i>1 218 472</i>	<i>1 284 465</i>
Amortissements	11 712	13 432	10 863
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 323 904</b>	<b>1 231 904</b>	<b>1 295 328</b>

Les autres postes de charges ont été évalués de façon prudente et en tenant compte des dépenses nouvelles entraînées par l'extension et la réhabilitation de la mairie.

Les charges financières augmentent de 9,1 % en raison de la mise en place, fin 2015, du prêt « relais » de 700.000 € et de l'emprunt à 20 ans de 300.000 € (financement de l'acquisition du terrain des Mathurins). Au 1<sup>er</sup> janvier, le taux moyen de la dette de la commune ressort à 2,48 % l'an, grâce au niveau toujours en baisse des taux d'intérêt des prêts à taux variables.

## RECETTES 2014 - 2016

	Budget 2016	Réel 2015	Réel 2014
Produits des services	233 700	277 230	276 315
Remboursement frais de personnel	12 500	29 529	66 667
Impôts locaux (nets de FNGIR)	887 730	867 442	879 475
Droits de mutation	83 600	92 240	100 090
Dotations	190 324	225 170	206 939
Autres produits	11 520	12 800	138 245
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 419 374</b>	<b>1 504 411</b>	<b>1 667 731</b>
<b>Excédent</b>	<b>95 470</b>	<b>272 507</b>	<b>372 403</b>

Les **recettes** 2016 sont en baisse de 85.000 €, dont 43.000 € dus à l'encaissement en 2015 d'un retard de paiement de la communauté de communes, 22.000 € dus à une refacturation en baisse des prestations du personnel communal à l'intercommunalité et 31.000 € dus à la baisse, déjà commentée, de la DGF.

## SECTION D'INVESTISSEMENTS, RÉSULTATS ET TRÉSORERIE

Les **paiements d'investissements** 2016, estimés à 2.454.000 €, concernent pour plus de 85 % le projet du centre village (mairie, commerce et aménagement de la place), et l'achat du terrain «Les Mathurins». Ce dernier, déjà inscrit au précédent budget pour 316.000 €, a été signé chez le notaire en juin. Son affectation n'est pas décidée, mais c'est le site envisagé pour un éventuel regroupement des activités «santé» de la commune. Un nouveau «Triennal voirie» et un «Contrat rural» seront lancés cette année, mais ne donneront lieu en 2016 qu'à des dépenses d'études estimées à 31.000 €.

Au montant annuel des remboursements de prêts à long terme de 117.000 € s'ajoute, fin juin, le remboursement anticipé total du prêt à court terme de 700.000 € mis en place pour financer la réhabilitation de la mairie.

**BUDGET INVESTISSEMENT 2015 - 2016**

	Budget 2016	Réel 2015
Dépenses d'investissement	2 453 909	456 874
Remboursements emprunts L.T.	117 000	101 930
Remboursement prêt court terme	700 000	
<b>Total dépenses</b>	<b>3 270 909</b>	<b>558 804</b>
<b>Total recettes</b>	<b>3 224 843</b>	<b>102 953</b>
<b>RESULTAT INVESTISSEMENT</b>	<b>-46 066</b>	<b>-455 851</b>

**RESULTAT ET TRESORERIE 2015 - 2016**

	Budget 2016	Réel 2015
Excédent de fonctionnement année	95 470	272 507
Résultat d'investissement année	-46 066	-455 851
<b>Résultat total</b>	<b>49 404</b>	<b>-183 344</b>
Trésorerie au 1er janvier	1 028 591	211 935
Emprunts bancaires		1 000 000
Trésorerie au 31 décembre	1 077 995	1 028 591

Les 3.224.800 € de **recettes de la section investissement** proviennent de la vente du terrain des «Tilleuls» pour 2.900.000 €, de celle du véhicule de la police municipale pour 15.500 €, en plus des 220.000 € de subventions et 78.000 € de remboursement de TVA (FCTVA) et autres recettes fiscales.

Le **résultat d'investissement** 2016 est déficitaire de 46.000 €.

Le **résultat total** de l'année (fonctionnement + investissement) est ainsi de **49.400 €**. Compte tenu d'une trésorerie positive de plus d'un million € au 1er janvier, la trésorerie de fin d'année est estimée à 1.078.000 €.

Mais le budget officiel voté par le Conseil Municipal du 6 avril présente un montant de dépenses d'investissements significativement supérieur. Nous sommes en effet tenus de respecter la légendaire et incontournable loi de l'équilibre budgétaire des Finances Publiques «**Dépenses = Recettes**». Les dépenses d'investissement ont donc été majorées de 1.078.000 €, ce qui équilibre effectivement dépenses et recettes et ramène à zéro notre trésorerie prévisionnelle de fin d'année. C'est donc aux Crespiérois que nous réservons le privilège de disposer des **véritables prévisions** de notre budget communal !

L'endettement de la commune passera de 2.327.000 € au 1er janvier à 1.511.000 en fin d'année 2016, soit 926 € par habitant, pour une charge annuelle de 72 € par habitant, ce qui nous place en bonne position parmi les communes de Gally-Mauldre.

2016 marque ainsi l'avancement décisif de tous les grands projets d'investissements portés par l'équipe municipale depuis 2008, sans compromettre la stabilité de l'endettement de la commune ni celle de la fiscalité locale.

**Budget assainissement**

## RÉALISATIONS 2015

Avec la mise en service de la nouvelle station d'épuration, les budgets de l'Assainissement tendent à se limiter aux recettes et dépenses d'exploitation et au remboursement des emprunts.

En 2015, les recettes de fonctionnement ont bénéficié de l'encaissement de trois semestres de taxe communale d'assainissement dans l'année, ainsi que de 36.500 € de taxes de raccordement d'une dizaine de maisons situées le long de la RD307 raccordées au cours des années précédentes à l'occasion de la viabilisation du Parc du Château. Le **résultat de fonctionnement** ressort ainsi à 106.700 €.

En **dépenses d'investissement** figurent 36.000 € de travaux d'amélioration du réseau réalisés dans le cadre de la rénovation du revêtement de la RD307 par le Département.

Le **résultat total 2015** est positif de 41.400 €, portant la trésorerie de fin d'année à 122.400 €.

## BUDGET 2016

Faute de pouvoir rembourser par anticipation le prêt de 80.000 € à taux fixe 4,91 % mis en place en janvier 2008 en raison du montant élevé et de la non-négociabilité de l'indemnité de remboursement anticipé, la commune a décidé en 2015 de baisser le montant de la taxe d'assainissement pour mettre progressivement notre résultat de fonctionnement en léger déficit.

**BUDGET 2016, REEL 2015 & 2014 - Assainissement**

	Budget 2016	Réel 2015	Réel 2014
Dépenses fonctionnement	18 000	20 928	13 870
Recettes fonctionnement	51 000	127 630	51 790
<b>Résultat fonctionnement</b>	<b>33 000</b>	<b>106 702</b>	<b>37 920</b>
Paiements d'investissements	20 000	36 151	
Remboursement emprunts	29 100	29 172	<b>29 270</b>
Recettes	5 500		
<b>Résultat investissement</b>	<b>-43 600</b>	<b>-65 323</b>	<b>-29 270</b>
<b>RESULTAT ANNEE</b>	<b>-10 600</b>	<b>41 379</b>	<b>8 650</b>
<b>Trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>122 433</b>	<b>81 054</b>	<b>72 404</b>
<b>Trésorerie au 31 décembre</b>	<b>111 833</b>	<b>122 433</b>	<b>81 054</b>

Cette taxe, de 0,40 € TTC par m<sup>3</sup> en 2008, a été portée à 0,78 € en 2009 pour financer la charge des emprunts contractés pour la construction de la nouvelle station d'épuration. Réduite à 0,63 € l'an dernier, elle a été ramenée à 0,55 € en juin 2016. Le **résultat de fonctionnement** 2016 est ainsi évalué à 33.000 €.

La section d'investissement présente des **dépenses pour travaux** de 20.000 €, qui aboutit à un résultat total 2016 négatif de 10.600 € et à une trésorerie de fin d'année de 111.800 €.

Mais il a fallu, là aussi; augmenter les dépenses de 111.800 € dans le budget transmis aux autorités pour respecter l'équation «débit = crédit».

La dette de fin d'année de l'Assainissement est de 376.000 € avec un taux d'intérêt moyen de 1,15 % l'an, grâce aux prêts à taux zéro de l'Agence de l'eau (43 % du total de la dette).

A signaler enfin la décision prise par notre fournisseur d'eau potable, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Feucherolles (SIAEP), de mettre en œuvre, en concertation avec le groupe Suez Environnement-Lyonnaise des Eaux, un procédé de décarbonatation de l'eau potable.

Ce procédé, qui entrera en service en 2018, baissera de façon significative la dureté de l'eau potable sans entraîner d'augmentation de son prix et devrait rendre les adoucisseurs inutiles.

## Fête des TAPS



Un grand merci à Kevin Neukermans et aux différents animateurs des TAPS pour l'organisation de cette magnifique fête de fin d'année !

Photos : Nicolas Lavouiray

## En Islande !

Courant avril 2016, deux classes de troisième du Collège Jean Monnet de Feucherolles ont eu la chance de participer à un voyage au cœur de l'Islande avec 6 professeurs du collège. Inès Le Pénic, jeune crespéroise, était parmi eux. Après la visite de l'aire géothermique de Seltun Krysavik, une petite séance photo a été faite le 11 avril 2016 près du lac de Kleifarvath. La bonne humeur semble de mise !

Agnès Tabary



## Sortie au centre équestre

Les CP et CE1 se sont rendus les 9 et 10 mai au centre équestre des Aluets-le-Roi. Les élèves sont montés à poney et ils ont pu faire de la voltige et de la calèche. Ils ont découvert comment s'occuper et prendre soin des chevaux. Les deux journées passées auprès des animaux ont enchanté les enfants et les maîtresses...

“ Ce que j'ai préféré, c'est la voltige. ”  
Jeanne, Baptiste



“ J'ai aimé quand j'ai galopé. ”  
Léa



“ On a appris à diriger les poneys, ils sont très gentils, c'était trop bien ! ”  
Mélia

## Visite au musée national des antiquités de St-Germain-en-Laye

Jeudi 16 juin, nous sommes allés au musée à Saint-Germain-en-Laye (la classe des CE2 et de CE1-CM2) avec nos maîtresses.

Nous avons fait une visite exploratoire sur le thème des Gallo-romains.

Une conférencière nous a fait visiter les salles concernant la Gaule gallo-romaine.

Elle nous a expliqué comment reconnaître certains dieux grâce à leurs attributs. Nous avons ainsi appris à reconnaître Mercure (il porte un chapeau avec des ailes, des sandales ai-

lées, 3 animaux l'accompagnent : une tortue, un coq et une chèvre, il tient un caducée et une bourse pleine de pièces), nous avons appris que c'est un dieu messager, mais aussi le dieu des commerçants et des voleurs.

Nous avons vu dans une vitrine avec quoi mangeaient les Gallo-Romains, ce dont ils se servaient pour faire leur toilette.

Les enfants apprenaient à écrire l'alphabet latin sur des ardoises en bois recouvertes de cire d'abeille, ils écrivaient avec un stylet.

Après la visite nous sommes allés dans la cour intérieure du château.

Nous avons pique-niqué dans le parc du château, sous la pluie, heureusement il y avait des barnums qui nous ont permis de manger à l'abri.

Après avoir mangé, nous sommes allés nous promener jusqu'à une table d'orientation, on a regardé le paysage, on a vu : la Tour Eiffel et le quartier de la Défense.

C'était une belle journée !

Les élèves de la classe de CE2



## La Semaine des Arts

Chaque année, nos maîtresses organisent la Semaine des Arts : les élèves sont mélangés de la petite section au CM2 et répartis dans des groupes.

Chaque matin de la semaine, les groupes vont dans une classe différente pour réaliser des œuvres d'art !

Cette année, le thème était «Récup'Art», nous avons créé des œuvres avec des objets de récupération : des bouteilles, des bouchons, du carton, du papier journal.

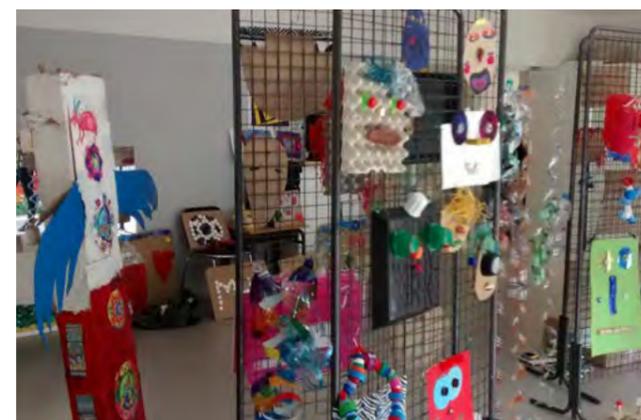
Nous avons créé des totems, des bonhommes, des formes en papier, des tableaux en bouchons, des

masques...

Nous avons présenté nos réalisations aux parents le vendredi 17 juin à l'occasion de la fête des TAPS.

Vivement la prochaine Semaine des Arts !

Les élèves de la classe de CE2



**Forum des Associations de Crespières**

de 9h30 à 12h30  
à la Maison des Associations  
Roland Pilloud

**samedi 03 septembre**

Mairie de Crespières, Place de l'Eglise 78121 Crespières  
tel : 01.30.54.44.12/ fax : 01.30.54.58.19, accueil@mairie-crespieres.fr

## Forum des associations

Le forum des associations est un événement public qui favorise la rencontre entre la population, les associations et les futurs membres adhérents et bénévoles.

Vous pourrez ainsi découvrir, le temps d'une matinée, la richesse et la diversité de la vie associative crespéroise.

Soyez au rendez-vous : samedi 3 septembre de 9h30 à 12h30 à la maison des associations «Roland Pilloud».

Catherine Ihitsague



## Une année de sorties culturelles avec Boule de Gomme

La dernière sortie Boule de Gomme s'est faite au Musée Auguste Rodin à Paris. Les enfants de l'association ont pu admirer le musée récemment rénové et les sculptures, pour certaines monumentales, du grand maître du 19<sup>ème</sup> siècle. Une guide conférencière de l'association «Paris avec vous visites» a accompagné le groupe dans une découverte de la vie et des oeuvres du sculpteur.

Cette année, les jeunes Crespérois auront pu également :

- découvrir la Villa Savoye à Poissy et réaliser une maquette de maison à la manière de Le Corbusier,
- percer le mystère des masques au Musée du Quai Branly,
- réaliser leur propre parfum au cours d'un atelier olfactif au Parfum en herbe,

- partir à la recherche des trésors du Château impérial de Rueil-Malmaison,

- et rêver en écoutant les fabuleux contes de Noël, racontés par Irène de la Compagnie des Tire-Chevillettes.

Pour la saison 2016/17, de nombreuses belles surprises attendent parents et enfants. Autant de raisons de venir nous rendre visite sur le stand du Forum des Associations en septembre prochain et vous inscrire nombreux. Nous vous attendons et vous souhaitons d'ici là un bel été.

Virginie Bourdier Perret  
pour l'équipe de Boule de Gomme



L'association Boule de Gomme organise des activités culturelles pour les enfants. Cette année 7 visites guidées et ateliers, visant à donner le goût des musées aux enfants, ont été organisées pour une dizaine d'enfants. Toutes les visites sont assurées par des guides professionnels et expérimentés au jeune public.



## Comité du jumelage du Pays de Gallie

### Bürgerfahrt en pays de Gallie du 26 au 29 mai.

Chaque année, la «Bürgerfahrt», c'est-à-dire le «voyage citoyen» réunit habitants de Rösrath, Crespières, Feucherolles, Chavenay et Saint-Nom-la-Bretèche à l'initiative du Comité de Jumelage. L'an dernier l'évènement avait lieu à Rösrath, cette année nous recevions 48 Allemands en Pays de Gallie du 26 au 29 mai.

Ce fut un week-end bien rempli :

**Jeudi 26 mai :** Les retrouvailles ont eu lieu au Collège Jean Monnet de Feucherolles, où les familles d'accueil attendaient le car allemand, transformé pour la circonstance en «Arche de Noé».

**Vendredi 27 mai : RALLYE FRANCO-ALLEMAND** dans la communauté de communes Gally-Mauldre.

**Les équipages au départ :** 9 h. briefing à la fraîche à la Maison de la Plaine de Versailles de Feucherolles (ancienne gare) ; le beau temps est au rendez-vous. Les quinze équipages reçoivent les premières feuilles de route. Comme prévu, sont partants nos visiteurs de Rösrath, leurs familles d'accueil du Pays de Gallie et d'autres sympathisants du Comité.

**Les trois parcours :** après le rallye franco-allemand de 2006, centré sur la découverte de Chavenay, Crespières, Feucherolles et Saint-Nom-la-Bretèche, le circuit 2016 s'attache à la connaissance les autres villages de l'Intercommunalité Gally-Mauldre : Andelu, Bazemont, Davron, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule et Montainville. Chaque équipage se voit donc attribuer la visite de quatre de ces villages. Les centres d'intérêt : un riche patrimoine, des évènements, un peu d'histoire, de vie quotidienne ou associative, au travers de paysages champêtres d'exception... Mairies, commerces et passants des villages traversés ont été assaillis de questions, et ce fut l'occasion pour bien des habitants de découvrir ou redé-

couvrir des richesses et évènements méconnus !

**Halte pique-nique à Herbeville :** moment de détente sur l'espace communal d'Herbeville. Le rosé frais, offert largement par le Comité aux non conducteurs, facilite la convivialité et les échanges d'infos sur les parcours du matin ! Après distribution des nouvelles feuilles de route, c'est le départ vers la découverte des deux villages de l'après-midi.

**Retour général à la Maison de la Plaine :** les vitamines des produits locaux de la Maison de la Plaine apaisent les fatigues, tandis que l'exposition des «Cent Ans d'Aéronautique en Pays de Gallie», affiché à nouveau pour la circonstance, rappelle ce pan de l'histoire locale à tous les voyageurs. Certains y ont retrouvé leur jeunesse !

**Vernissage de l'exposition des animaux de l'Arche de Noé le soir du 27 mai (exposition du 27 au 30 mai 2016 à la Salle communale, Chavenay)**

Préparée avec passion par les enfants des ateliers périscolaires du Pays de Gallie et ceux de l'école primaire de Rösrath, un nombreux public est venu découvrir cette exposition à la salle municipale de Chavenay particulièrement riche et variée à laquelle



personne ne s'attendait.

Sous la direction de leurs animateurs, plus de 200 petites paires de mains ont travaillé pendant plusieurs mois pour un résultat vraiment époustouflant ! La décoration des animaux «français» de l'Arche avait été réalisée dans le cadre des TAPS de l'année 2015, sous l'animation de Catherine Ihitsague, en ce qui concerne Crespières. Nos artistes locaux Corine Burgorgue, Christian Morel, Pagès du Pilou, A.L.Tony et Florence Lesne ont orchestré la présentation, en y ajoutant des œuvres personnelles, et la construction d'une Arche très accueillante. Lucie Albrecht et Thesa Terheyden de Rösrath s'y sont associées de leur côté.

L'enthousiasme était tel que nous avons décidé de transporter l'ensemble de l'exposition à Rösrath ; donc l'aventure continue !

Bravo à tous et merci de nous avoir suivis.

**Samedi 28 mai :** visite guidée du Château de la Roche-Guyon, puis, après un déjeuner 5 (bio) à La Bergerie, visite sous la pluie du Domaine de Villarceaux. Il y a 3 700 ans, le déluge avait précédé l'Arche, en 2016, c'est l'Arche qui a précédé le déluge !

Soirée festive à la salle Jo Dassin de Feucherolles, avec une centaine de convives en présence des maires de Feucherolles et de Chavenay et résultats du rallye. Au travers des rires, les gagnants se sont vus remettre des produits de nos villages : miel des ruches de Chavenay, confitures de Davron et... patates grenaille de printemps d'Andelu ! C'est l'équipe Ina & Jürgen Falten de Rösrath avec Maya & Hassan Mimoun de St-Nom-la-Bretèche qui ont emporté le premier prix.

Dimanche 29 mai, c'est le retour à Rösrath pour nos amis allemands avec un arrêt culturel très intéressant à Chantilly pour la visite guidée du château, du musée Condé et de la Bibliothèque. Après un dernier déjeuner au Restaurant «La Capitainerie» du château avec une démonstration/dégustation de la fameuse crème chantilly très appréciée, nous nous sommes dit «ce n'est qu'un Au Revoir»!

Nous pensons déjà à notre prochain voyage à Rösrath en mai 2017 !

Le Comité de Jumelage



### Tournoi de foot juniors à Rösrath le week-end de Pentecôte (14 au 16 mai 2016).

Sous la coordination technique de l'USAF Feucherolles, nos équipes mixtes de 14 à 17 ans comprenaient : 3 de Chavenay, 1 de Crespières, 8 de Saint-Nom, 12 de Feucherolles et 1 de Poissy, plus les animateurs et familles accompagnantes. Margaret de Fraiteur qui a accompagné nos équipes, nous transmet les échos unanimes sur ce beau succès, le chaleureux accueil par Rösrath et l'organisation sans failles : des fruits pour tout le monde jusqu'à la trousse de pharmacie et du magnésium pour les joueurs fatigués, de belles grillades réconfortantes au feu de bois... Nos jeunes du Pays de Gallie ont remporté la coupe Markus Rauert, en hommage à l'ancien co-organisateur de nos tournois de foot. BRAVO à nos jeunes footballeurs ! En prime, le lundi avant le retour, ils ont eu la surprise de pouvoir visiter le stade du 1FC Köln !

### Au programme des prochaines activités du jumelage :

- Fêtes de nos villages : notre stand du comité de jumelage avec les légendaires saucisses allemandes, salade de pommes de terre et bière de Cologne
- Tournoi de Golf du jeudi 8 au dimanche 11 septembre
- «Oktoberfest» au parc des Sports de Feucherolles le 8 octobre 2016
- Voyage culturel-œnologique à Bordeaux du 25 au 30 octobre

Toutes ces activités sont bien entendu ouvertes à tous les habitants des communes du Pays de Gallie.

Georges Pasty

### Pour toute information ou participation :

Georges Pasty - 01 30 54 32 66  
georges-pasty@wanadoo.fr

Raymond Metzger - 01 30 54 42 61  
rmo-metzger78@orange.fr

## Bibliothèque de Crespières

Bonjour à tous,

Bientôt les vacances, avec je l'espère un peu de soleil pour réchauffer notre village. La Bibliothèque sera ouverte tous les samedis du mois de juillet et fermée au mois d'août. La réouverture est prévue le samedi 27 août à 10h30.

Nous serons présents au forum des Associations, le 3 septembre pour

vous proposer plein de nouveaux projets (jeux de société pour petits et grands, ateliers BD, slam, portage de livres à domicile...) et toujours le cercle de lecture animé par Bernard Vitoux, la rentrée littéraire avec ses prix prestigieux...

Je profite de cet article pour remercier Adriano Ballarin et toute l'équipe municipale pour leur engagement à

soutenir les associations de notre village, dont nous faisons partie.

Pour finir, nous gardons l'espoir de vous voir toujours plus nombreux et en attendant la rentrée, l'équipe de bénévoles et moi-même, vous souhaitons d'excellentes vacances !

Auréli Haudiquet

## Kids Club : le cours d'anglais de l'ACAC



**Le Kids Club reprend le 6 septembre !**

Il reste encore des places pour la rentrée, en particulier chez les plus jeunes. Les cours en petits groupes et par niveau permettent à l'enfant de progresser. L'effet de groupe favorise la motivation et les échanges.

L'enfant s'initie à l'anglais dès le plus jeune âge par le biais de méthodes spécifiques, méthodes alliant le geste à l'apprentissage au moyen d'un matériel didactique et d'activités diverses.

Marie-José Roux

**Le dernier trimestre du Kids Club a encore été ponctué, à chaque niveau, de moments forts et chers aux enfants : les pièces de théâtre.**

Parents et copains invités les ont beaucoup applaudis et ont pu se rendre compte de leur progrès et de leur aisance à l'oral.

Au niveau 4<sup>ème</sup> de Collège un grand bravo aux trois élèves qui se sont présentées au « PET exam » de l'Université de Cambridge. C'est un examen de niveau B1 (CECR), reconnu internationalement, et qui démontre que les apprenants sont aptes à maîtriser un anglais pratique pour le quotidien.

Contact :  
[roux.marie-jose@wanadoo.fr](mailto:roux.marie-jose@wanadoo.fr)  
 06 60 16 54 60



## Du côté de l'AMC



**Le traditionnel concert de fin d'année de l'Association Musicale de Crespières s'est déroulé le 18 juin à l'église du village.**

Dans une ambiance conviviale, les prestations applaudies de nos élèves musiciens, en solo ou bien en ensembles vocaux et instrumentaux, ont récompensé les efforts et le travail accompli avec leurs professeurs durant l'année.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Laure Deseez pour avoir

donné un nouveau souffle aux cours de chant, et Kora Slim, professeur de guitare et de formation musicale, pour son dévouement et le regard professionnel qu'elle a su apporter à l'organisation de ce concert.

Rendez-vous au forum des associations le 3 septembre prochain !

Le bureau de l'AMC



Nous lire : [www.amc-crespieres.com](http://www.amc-crespieres.com) / Nous contacter : [amc.crespieres@gmail.com](mailto:amc.crespieres@gmail.com)

## AIPEC : L'année se termine en fête !

**L'AIPEC : Toujours aux côtés des familles !**

Le vendredi 10 juin, nous avons assisté au dernier conseil d'école de cette année 2015-2016. Déroulement des TAPs à la rentrée, projets scolaires, nombre de classes prévues pour septembre... vous saurez tout grâce au prochain compte-rendu, actuellement en cours de rédaction, que l'école vous fera parvenir prochainement.

Notre équipe prépare, dès maintenant, l'Assemblée Générale de l'AIPEC, afin d'assurer la continuité de cette excellente année passée à vos côtés.

**L'AIPEC en fêtes**

Le vendredi 17 juin, nous avons eu plaisir à vous retrouver, en famille, dans la cour de l'école pour notre joyeuse Kermesse de fin d'année.

Celle-ci a fait suite à différents rendez-vous organisés par la Mairie et les responsables des TAPs :

- la remise des Prix des élèves de CM2 animée par M. le Maire ;
- des démonstrations de théâtre et percussions ainsi qu'une exposition des réalisations des enfants organisées par les intervenants des TAPs ;
- les enseignantes ont poursuivi en nous invitant à une balade artistique, sur le thème Récup'ART, présentant les œuvres des enfants réalisées à l'école en mai, durant leur traditionnelle Semaine des Arts. Bouchons et emballages divers ont fait place à des fresques et sculptures magnifiquement inspirées !!

Vous avez été nombreux à nous rejoindre à l'heure de la Kermesse et les différents stands proposés ont amusé petits et grands. Par chance, La pluie

nous a épargnés jusque dans la soirée, et la joyeuse ambiance a pu se prolonger autour des barbecues installés pour l'occasion.

Merci à tous les parents qui ont donné de leur temps afin que ce moment soit agréable à tous. Nous comptons sur vous pour assurer le montage, la tenue des stands, la décoration, le démontage... et vous avez été présents !

Nous tenons aussi à remercier la belle équipe des assistantes maternelles de Crespières... Nos supers «nounous» ont géré le buffet de la kermesse comme des chefs !

Merci encore à tous et à la rentrée prochaine...

L'équipe de l'AIPEC

Annabelle, Marianne, Sophia,  
Nathalie & Cécile



Pour nous contacter :  
[aipec78@laposte.net](mailto:aipec78@laposte.net)

et via la boîte aux lettres bleue située à l'entrée de l'école

N'hésitez pas à visiter régulièrement notre site internet :

[www.aipec-crespieres.com](http://www.aipec-crespieres.com)

## Association Sportive de Crespières

Découvrez toutes les activités de la rentrée au forum du 3 septembre :

**Salsa, Zumba et Zumba Kids, Hip Hop adultes et enfants, Judo, Danses enfant, Yoga et Gym... Tous au sport !**

**Rendez-vous avec le Soleil le 4 septembre**

Le mauvais temps nous a amené à annuler (tardivement) la fête du sport du 12 juin. Pour ne pas rester sur cette note pluvieuse, nous avons reprogrammé la fête le 4 septembre. Rendez-vous tous au stade pour la fête du Soleil (il ne pourra pas se cacher comme ça).

**A 9h : Tournoi des Paires**  
Tournoi en double ouvert à tous  
Duo confirmé (pas de critère d'âge)  
Duo mixte (au moins 1 joueur de moins de 13 ans)

**Inscription préalable par mail**  
tennis.crespieres@gmail.com

Renseignements sur  
www.tenniscrespieres.com

**4 septembre**  
**Fête du Soleil à Crespières**  
Tous au stade !

**A partir de 14h30 :**  
Course de relais adulte/enfant,  
Yoga en plein air, Hip hop, Baby gym,  
Concours de vitesse au service (tennis),  
Zumba, Tir au but, Volley, Badminton,  
et bien d'autres animations pour tous les âges  
Programme sur [www.asc-crespieres.com](http://www.asc-crespieres.com)

Nouvelle Date : Soleil Garanti !!!  
Animations proposées par TCC - ASC - ECOSPORT TENNIS

**Une nouvelle activité pour les enfants : Zumba Kids**

Nous lançons un cours de Zumba Kids à compter de septembre 2016 le jeudi de 17h à 18h. Ce cours sera proposé aux enfants garçons et filles de 8 à 12 ans et sera assuré par Salika (professeur diplômé que les élèves des cours de hip hop connaissent bien puisqu'elle a assuré les remplacements de Laetitia cette année).

**Laetitia assurera deux cours de Hip Hop à la rentrée :**

- 18h à 19h pour les enfants de CM2 et collégiens à la Maison des associations «Roland Pilloud»



- 19h30 à 20h30 pour les adultes (et lycéens) à Davron

Il n'y a donc plus de cours Hip Hop pour les enfants de moins de 11 ans (remplacé par le cours de Zumba Kids).

Pour toute question : [hiphop.asc@gmail.com](mailto:hiphop.asc@gmail.com)

**Hatha Yoga : dans une ambiance conviviale, découvrez l'Art de se redonner en-Vie**

Le yoga a une influence directe sur la santé. Grâce à des étirements bienveillants, un renforcement de la tonicité musculaire, une prise de conscience du souffle, il a un effet sur le système nerveux et ainsi apaise le mental.

Un rendez-vous hebdomadaire agréable pour cultiver Forme et Détente au quotidien et retrouver la saveur de respirer.

Les prochains rendez-vous :

- Samedi 3 septembre - Forum des Associations

- Dimanche 4 septembre - Fête du Soleil : Animation Yoga par les 2 enseignants Nathalie et Dominique

- Samedi 10 septembre à 10h00 - Cours de Découverte gratuit.

Pour tout renseignement : 06 11 64 20 61

<http://www.asc-crespieres.com/activites/yoga>

**Recherche responsable section Judo et Gym**

Nous préparons la rentrée de septembre et nous avons besoin de renfort pour assurer le fonctionnement de votre association sportive, notamment pour la section gym et judo.

Le rôle principal du responsable de section est de s'assurer de la complétude des dossiers d'inscription et des règlements en début d'année scolaire. S'il le souhaite et s'il est disponible, il peut également proposer différentes animations aux adhérents de la section tout au long de l'année (goûter, spectacle, compétition, etc.).

L'association ne peut pas vivre sans bénévole.

Merci d'avance aux personnes qui se proposeront pour reprendre ces activités (contacter Pascal Petitjean ou Hélène Chauvelon).

*Déjà adhérents de l'ASC ? Une autre activité vous tente ?*

*Vous avez raté le forum de rentrée mais vous avez besoin de bouger ?*

*N'attendez pas, les inscriptions sont ouvertes toute l'année et l'ASC rembourse 10% du montant total des adhésions à partir de 4 activités par famille.*

L'équipe de l'ASC

Toujours plus d'info et de news sur le site de l'ASC :

[www.asc-crespieres.com](http://www.asc-crespieres.com)

## Tennis Club de Crespières

**Bravons la mauvaise météo et la pluie et rendons nous nombreux à la Fête du Soleil le dimanche 4 septembre !!!!**

Chers Amis,

Notre Tournoi des Paires organisé le 12 juin, à notre grand regret, a été violemment interrompu par la pluie. Ce mauvais (contre)temps nous a fatalement conduit à annuler l'évènement.

Pourtant la grande manifestation sportive organisée conjointement avec l'ASC de Crespières avait été remarquablement préparée et nous nous étions tous fortement mobilisés.

Quel dommage, car cette année pour notre nouvelle édition du Tournoi des Paires, nous avons été littéralement submergés par un nombre exceptionnel d'inscrits et de ce fait nous avons tout mis en place pour satisfaire les participants. Les matchs ont débuté à 9h30 et se sont poursuivis dans une belle ambiance de compétition, saine mais très disputée, jusqu'à 11h15 et puis une pluie, forte et désagréable, nous a empêchés de continuer.

Nous sommes sincèrement désolés, nous étions très déçus !

Mais rien ne nous décourage !!!

Et pour combattre le mauvais sort nous vous proposons une nouvelle date, le dimanche 4 septembre :

**LA FETE DU SOLEIL**

qui reprendra la formule du 12 juin, c'est à dire :

- en première partie Le Tournoi des Paires (dès 9h du matin)

- le pique-nique pour tous (12h30)

- puis à partir de 14h30 la Fête du Sport.

On vous attend, venez nombreux !

Inscrivez-vous dès maintenant sur :

[tennis.crespieres@gmail.com](mailto:tennis.crespieres@gmail.com)

Comme cela était déjà annoncé dans le dernier numéro du Bulletin Municipal nous avons organisé au mois de mai, suite à l'initiative de la FFT, la première édition du Tournoi Galaxie, destiné aux adhérents de la Fédération.

Nous avons été agréablement surpris par le nombre de participants.

Les matchs se sont déroulés de la manière suivante :

- Dimanche PM : 6/7 ans rouge : 6 participants, 1 seule poule : 14h-17h30.

- Lundi matin : 8/9/10 ans orange filles : 10 participantes, 2 poules : 9h-13h45

- Lundi PM : 8/9/10 ans orange garçons : 11 participants : 3 poules : 14h-18h

Chaque joueur est reparti avec une médaille, des bonbons et des lots (offerts par Ecosport- un magasin de Sport à Plaisir et notre partenaire). Tout le monde a apprécié l'organisation (merci Benoit Parent) et le cadre « champêtre ». Le niveau était particulièrement élevé et de nombreux matchs se sont finis au super tie break. Des boissons et des gâteaux ont été mis à disposition des participants et des parents, ainsi que des sandwiches offerts par l'ASC/la Crespiéroise.

*N'oubliez pas le prochain Forum Des Associations pour vous inscrire au Club !!!*

*Pour connaître les détails des tarifs, les infos concernant le Tournoi des Paires et la Fête du Soleil consultez notre site Web :*

[www.tenniscrespieres.com](http://www.tenniscrespieres.com)

A vous de jouer !

Andrzej Jagora

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GALLY MAULDRE

### Prix des jeunes entrepreneurs

Le Rotary Club de Saint-Nom-la-Bretèche a décerné son prix des «Jeunes entrepreneurs» aux «2 Gourmands» et à «Heaven Guitars» deux entreprises installées à Crespières.

Les Deux Gourmands : Louis Bataille et Guillaume Caffin mettent en valeur les produits du terroir francilien. Ils fabriquent dans leur atelier de la Ferme Neuve une gamme de 6 biscuits à découvrir très vite !

Heaven Guitars : Alexandre Bourdonnais, luthier, possède un atelier de fabrication et de réparation de guitares électriques et acoustiques.

N'hésitez pas à leur rendre visite à la Ferme Neuve située sur la RD 307.



**Les Deux Gourmands**

[contact@lesdeuxgourmands.fr](mailto:contact@lesdeuxgourmands.fr)  
01 30 57 07 73

[www.lesdeuxgourmands.fr](http://www.lesdeuxgourmands.fr)

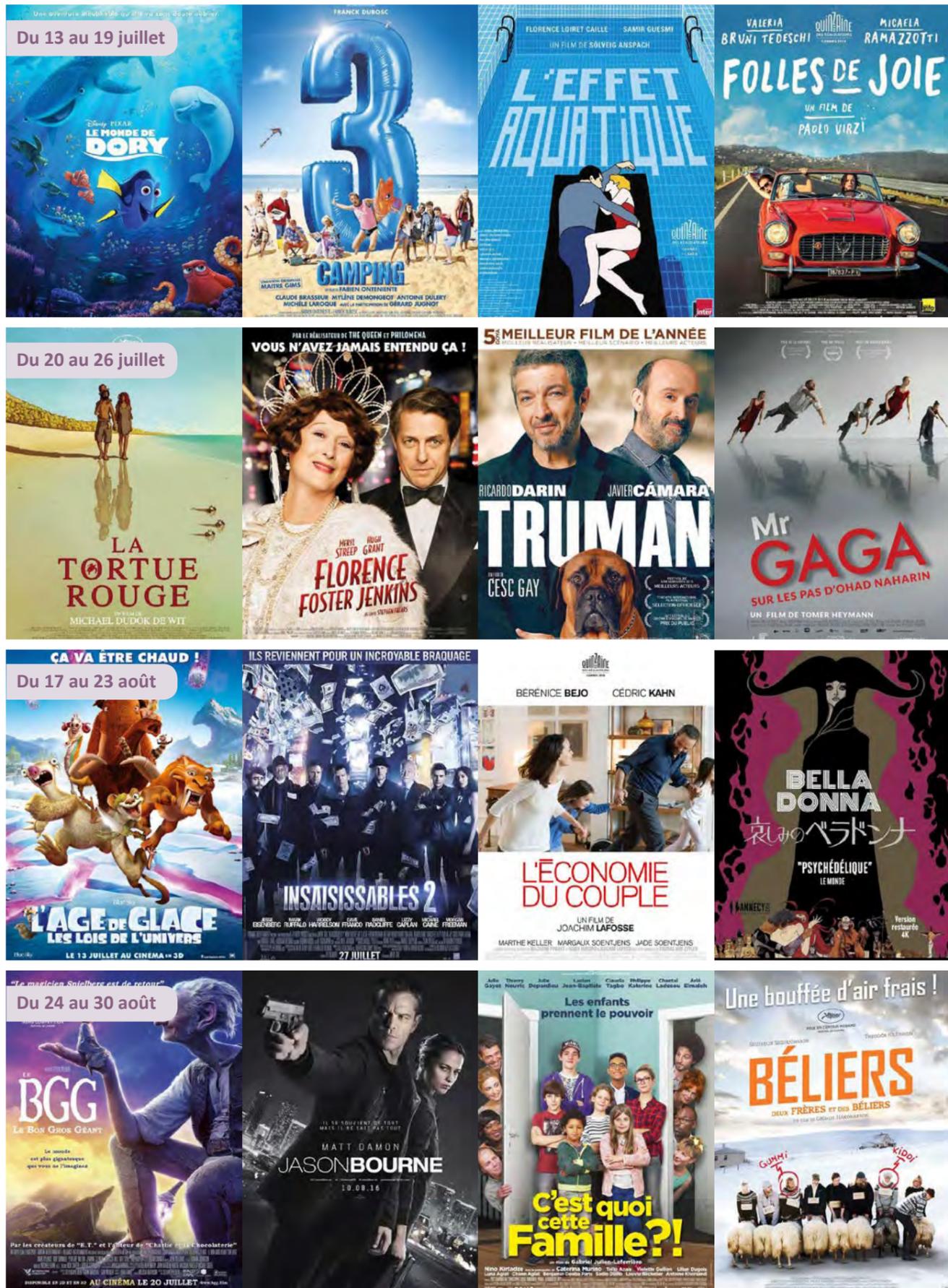


**Heaven Guitars**

[alex@heaven-guitars.com](mailto:alex@heaven-guitars.com)  
06 11 12 39 29 / 01 77 04 58 92

[www.heaven-guitars.fr](http://www.heaven-guitars.fr)

Cet été au cinéma de Maule



Offres d'emploi Andelu

**Agent d'entretien de trois salles de classe de l'école d'Andelu.**

Recherche une personne disponible le lundi, mardi, jeudi et vendredi durant la période scolaire pour l'entretien des salles de classe de 16h30 à 18h30.

Contrat CDD de 8h hebdomadaire à compter du 1er septembre 2016.

**Agent polyvalent garderie/cantine**

Recherche une personne titulaire du BAF ou d'un CAP petite enfance, disponible tous les jours durant la période scolaire.

- 7h15 à 8h20 et 16h30 à 19h, le lundi, mardi, jeudi et vendredi : garderie
- 7h15 à 8h20, le mercredi : garderie
- 10h45 à 14 h, le jeudi et vendredi : cantine

Contrat CDD 21h45 hebdomadaire à pouvoir le 1er septembre 2016.

Personne à contacter :

**Corina CADILHA**  
Secrétaire de Mairie d'Andelu

Tel : 01 34 87 42 15  
mairie.andelu78@orange.fr

A PROXIMITÉ...

Les paniers gourmands de la Maison de la Plaine

La Maison de la Plaine à Feucherolles propose à la vente des paniers gourmands. Ils sont composés de produits locaux des producteurs de la Plaine de Versailles.



Course solidaire «Enfants sans cancer»

Le dimanche 25 septembre au Domaine National de Saint Cloud est organisée la course «Enfants sans cancer». La particularité de cette course de 5 ou 10 km ? Chaque coureur s'engage à collecter un minimum de 200€ au profit de l'association «Imagine for Margo».

Pour atteindre cet objectif, le participant peut faire appel à ses amis, à sa famille, à ses collègues. 100% des fonds collectés ainsi que les 10€ de

frais d'inscription seront reversés à la recherche.

Cette information nous a été relayée par le Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy Saint-Germain-en-Laye. Chaque année, leur service de pédiatrie engage une équipe de soignants et de familles d'enfants soignés.

Vous aussi, courez solidaire !

[www.enfantsanscancer.fr](http://www.enfantsanscancer.fr)



SANTÉ ET ÉCONOMIE LOCALE

Déménagement du kiné

Après trente années d'exercice à Crespières, c'est avec regret que notre kinésithérapeute Thierry Brousseau s'est vu contraint de quitter son cabinet situé sur le RD 307. Il intégrera dès juillet la maison médicale de Mareil-sur-Mauldre. La proximité de ce nouveau cabinet lui permettra de continuer d'assurer les soins de sa patientèle actuelle.

## La pharmacie Lacroix enrichit son offre de services

De nouveaux services et de nouvelles gammes voient le jour à la pharmacie Lacroix. Un an après la reprise par le nouveau pharmacien, la parapharmacie s'est étoffée, de nouveaux moyens de paiements sont proposés et un site internet ([crespipharma.fr](http://crespipharma.fr)) permet de suivre de chez soi les actualités de la pharmacie... Et vous profitez toujours sur place ou à distance des conseils pertinents et de la disponibilité de l'équipe officinale.



### Les médicaments et le matériel médical

La pharmacie Lacroix dispose d'un stock important de médicaments et de produits de parapharmacie (plusieurs milliers de références). Sur commande, un produit est généralement disponible dans la journée ou le lendemain grâce à des partenariats avec deux des plus grandes plateformes de distribution pharmaceutique de la région, située au Havre et à Chartres (deux livraisons par jour).

Afin de faciliter la préparation de vos ordonnances et de vous éviter l'attente sur place, vous pouvez nous déposer votre ordonnance dans la boîte à ordonnance située à l'entrée de la pharmacie, accessible 24h/24, ou bien nous l'envoyer par mail à [crespipharma@gmail.com](mailto:crespipharma@gmail.com), ou encore la prendre en photo avec votre téléphone portable et l'envoyer par SMS au numéro de la pharmacie (07.87.64.56.89). Le numéro de fixe reste inchangé (01.30.54.57.97) pour les commandes par téléphone.

Spécialisée en homéopathie (Boiron, Rocal, Lehning), vous profiterez de l'expérience de Maja, préparatrice en pharmacie. Le pharmacien, docteur en chimie des substances naturelles, vous conseillera en phytothérapie et aromathérapie (dont certaines plantes et huiles essentielles sont issues de l'agriculture biologique). Des préparations personnalisées peuvent être effectuées sur place.

De nombreux produits vétérinaires sont également disponibles pour les

chevaux, chats, chiens et autres animaux et plus de 900 références vétérinaires peuvent être commandés sur demande avec une livraison dans un délai de moins de 24h.

95 % des demandes en orthopédie (chevillière, genouillères, attelles de poignet, ceintures de soutien lombaire...) sont satisfaites immédiatement, le matériel non disponible sur place peut généralement être commandé pour le lendemain. Un large choix de chaussettes, bas et collants de compression médicale est disponible, aussi bien au niveau de la finesse du tissu que des couleurs. Des produits destinés aux sportifs sont également proposés.

Pour les personnes âgées ou souffrant d'un handicap, votre pharmacie vous fournit en matériel médical (cannes, déambulateurs, lits médicalisés, fauteuil, coussins anti escarres, barres d'appui, rehausseurs, etc.). Grâce à un partenariat avec deux prestataires reconnus de matériel médical, le gros matériel tel que lits médicalisés et fauteuils sont installés directement au domicile du patient (le prestataire en assure également la maintenance).

Si vous souffrez de difficultés de déplacement, le pharmacien ou une de ses collaboratrices se chargeront de vous livrer le matériel et les médicaments à domicile.

La pharmacie propose des appareils auditifs (assistants d'écoute Sonalto) pour les personnes souffrant de baisse de l'audition. Ces appareils peuvent être testés sur demande.

### La parapharmacie et la dermocosmétique

La pharmacie dispose de plus de produits pour bébés et enfants et de matériels spécifiques dédiés aux femmes enceintes, ainsi que tire-lait et pèse bébé pour gérer le retour à domicile après l'accouchement.

Depuis le mois de décembre 2015, la pharmacie vous propose régulièrement des animations cosmétiques gratuites sur rendez-vous en partenariat avec les produits cosmétiques naturels et français de la marque IXXI (soin personnalisé de 30 minutes réalisé par une esthéticienne expérimentée). La prochaine animation aura lieu le vendredi

23 septembre. N'hésitez pas à réserver dès maintenant votre rendez vous !



En dermocosmétique également, les produits de la jeune marque bretonne Nividiskin sont proposés (fabriqués sur l'île d'Ouessant) ainsi que les grandes marques (Avène, Roche Posay, Aderma, Vichy, Eucerin, Bioderma...).

La carte American Express est désormais acceptée dans votre pharmacie (les cartes bancaires sont acceptées à partir de 1 euro et vous disposez du paiement sans contact).

Régulièrement, des promotions vous sont proposées en rapport avec la saison sur les produits d'hygiène, bucco-dentaires, cosmétiques, etc. Pour plus d'information, visitez notre site internet [crespipharma.fr](http://crespipharma.fr) et venez nous rendre visite au 11 bis rue de Moncel à Crespières.

A bientôt !

Damien Lacroix



Pharmacie Lacroix  
11 bis rue de Moncel

07 87 64 56 89 / 01 30 54 57 97  
[crespipharma@gmail.com](mailto:crespipharma@gmail.com)

[www.crespipharma.fr](http://www.crespipharma.fr)

## Ligne 170 : de nouvelles dessertes dès septembre

Les dessertes de la ligne scolaire pour le lycée de Marly-le-Roi (ligne 170) vont être améliorées à la rentrée prochaine.

Tous les jours à 18h15, les lycéens de Crespières, Feucherolles et Davron pourront rentrer directement chez eux sans passer par tous les arrêts de Saint-Nom-la-Bretèche. Le temps de trajet à cet horaire de fin de classe bien tardif va donc être significativement réduit. Par contre, dans l'immédiat, Transdev n'affrètera qu'un seul bus à 16h20 pour les 5 villages. Nous avons d'ores et déjà demandé une évolution de cette offre.

Le mercredi, une desserte dès 11h50 sera disponible : un seul bus sera affrété pour les 5 villages. A noter également que la desserte de 13h sera avancée à 12h50 soit 10 minutes après la sonnerie, comme pour toutes les autres sorties de classe.

La nouvelle fiche horaire est disponible à l'accueil de la mairie ainsi que sur le site internet.

La commission transports

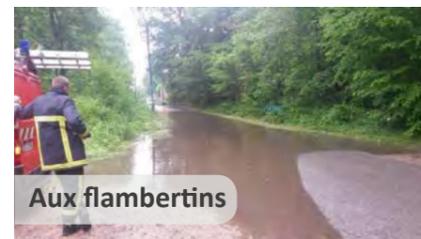
Ligne	170		MARLY LE ROI → CRESPIERES						transdev
	114	116	118	222	234	236	244	246	
Courses n°									
Jours de circulation	Me	Me	Me	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	
Périodes de fonctionnement	PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS	
Remarques	stavo								
MARLY LE ROI Abrevoir	11:50	12:50	12:50	16:20	17:20	17:20	18:15	18:15	
NOISY LE ROI Tuilerie	12:09	13:09		16:39	17:39		18:34		
NOISY LE ROI Tuilerie Bignon	12:10	13:10		16:40	17:40		18:35		
ST NOM LA BRETECHE Clos Saibert	12:12	13:12		16:42	17:42		18:37		
ST NOM LA BRETECHE Carrefour 307	12:13	13:13		16:43	17:43		18:38		
ST NOM LA BRETECHE Eglise	12:14	13:14		16:44	17:44		18:39		
ST NOM LA BRETECHE Maine	12:15	13:15		16:45	17:45		18:40		
ST NOM LA BRETECHE Breteche	12:16	13:16		16:46	17:46		18:41		
ST NOM LA BRETECHE Castor/Cérisaie	12:17	13:17		16:47	17:47		18:42		
ST NOM LA BRETECHE Goudval	12:17	13:17		16:47	17:47		18:42		
ST NOM LA BRETECHE Valmartin	12:18	13:18		16:48	17:48		18:43		
ST NOM LA BRETECHE Vermondie	12:19	13:19		16:49	17:49		18:44		
ST NOM LA BRETECHE Hameau St Martin	12:20	13:20		16:50	17:50		18:45		
ST NOM LA BRETECHE Grands Champs	12:23	13:23		16:53	17:53		18:48		
CHAVENAY Vallon	12:26	13:26		16:56	17:56		18:51		
CHAVENAY Centre	12:29	13:29		16:59	17:59		18:54		
CHAVENAY Sucrerie	12:30	13:30		17:00	18:00		18:55		
FEUCHEROLLES Cottages	12:34	13:34		17:04		17:40	18:35		
FEUCHEROLLES Pré des Coulons	12:35	13:35		17:05		17:41	18:36		
FEUCHEROLLES Mairie	12:36	13:36		17:06		17:42	18:37		
FEUCHEROLLES Site Gemme Place Fêtes	12:37	13:37		17:07		17:43	18:38		
FEUCHEROLLES Site Gemme Clairbois	12:38	13:38		17:08		17:44	18:39		
DAVRON Village	12:44	13:44		17:14		17:50	18:45		
CRESPIERES Carrefour 307	12:47	13:47		17:17		17:53	18:48		
CRESPIERES Chemin aux Bœufs	12:48	13:48		17:18		17:54	18:49		
CRESPIERES Croix Marie	12:50	13:50		17:20		17:56	18:51		

### Jours et périodes de circulation

LMJV Lundi, mardi, jeudi, vendredi (sauf jours fériés)  
Me Mercredi (sauf jours fériés)

## VIE DU VILLAGE

### Les inondations à Crespières



Aux flambertins



Chemin aux bœufs



En bas du château



RD 198

Les nombreuses et très fortes précipitations entre le 28 mai et le 5 juin 2016 ont conduit le ministère à reconnaître l'état de catastrophe naturelle au titre des dommages causés par les inondations et les coulées de boue pour Crespières. Nous espérons que tous les crespierois qui ont subi des dégâts importants, ont fait le nécessaire auprès de leur assurance. Nous remercions toute l'équipe municipale aussi bien administrative que technique qui n'a pas hésité à se mettre à la disposition des habitants de notre village.

Agnès Tabary

## Week-end de fête du 24 & 25 juin

« Le sens de la vie, c'est justement de s'amuser avec la vie » Milan Kundera

Je pense que cette citation pourrait tout à fait convenir à résumer notre week-end de fête.

Ce fut coloré, festif, dansant... merci de vous être déplacés pour venir partager ces réjouissances collectives.

Merci à Nicolas pour son coup de main, à Jean-Pierre et Paul pour leur créativité à la réalisation d'une mise en scène (moulin) pour le feu de la St Jean.

Sans vous tous, rien n'aurait de sens !

Catherine Ihitsague



Photos : Nicolas Lavouiray

## INFORMATIONS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

### Consultations juridiques gratuites

Depuis plusieurs années maintenant, Maître Monique de Gevigney, Avocate au barreau de Versailles, intervient auprès de la commune de Crespières, afin d'apporter son aide et ses conseils aux Crespiérois qui en font la demande.

Ces consultations sont gratuites et peuvent aborder n'importe quel sujet (problèmes familiaux, conflit professionnel...).

Pour cela, il suffit d'appeler en mairie au 01.30.54.44.12 afin de prendre

rendez-vous.

Les prochaines consultations auront lieu en mairie le samedi 17 septembre et le samedi 19 novembre de 9h00 à 11h00.

### Décès

POPELIN François le 30/03/2016

CHAVELET Pascal le 11/04/2016

### Naissances

GOBALRAJA Sianh le 11/04/2016

GOURDOL Sarah le 16/04/2016

### Mariages

MOTTET Philippe & GODEAU Amélie le 07/05/2016

TABARY Marc & GABORIAU Marine le 14/05/2016

DENIS Pierre & MORUOT Elisabeth le 18/05/2016

GUEANT Jérémy & OZAGAC Laetitia le 18/06/2016

LANNOY Pierre & PUISEUX Marion le 18/06/2016

DAVROU Mathieu & QUINA Sylvia le 02/07/2016

# Les jeux de l'été !

Retrouvez l'ombre de la mairie...



Réponse : 4

A la sortie de l'école, trouve le chemin qui te mènera à la boulangerie. Attention à ne pas te perdre !

Aucune ligne noire ne peut être franchie.



8							
		3	6				
	7			9		2	
	5				7		
				4	5	7	
			1				3
		1					6 8
		8	5				1
	9					4	



# Le loto de Catherine

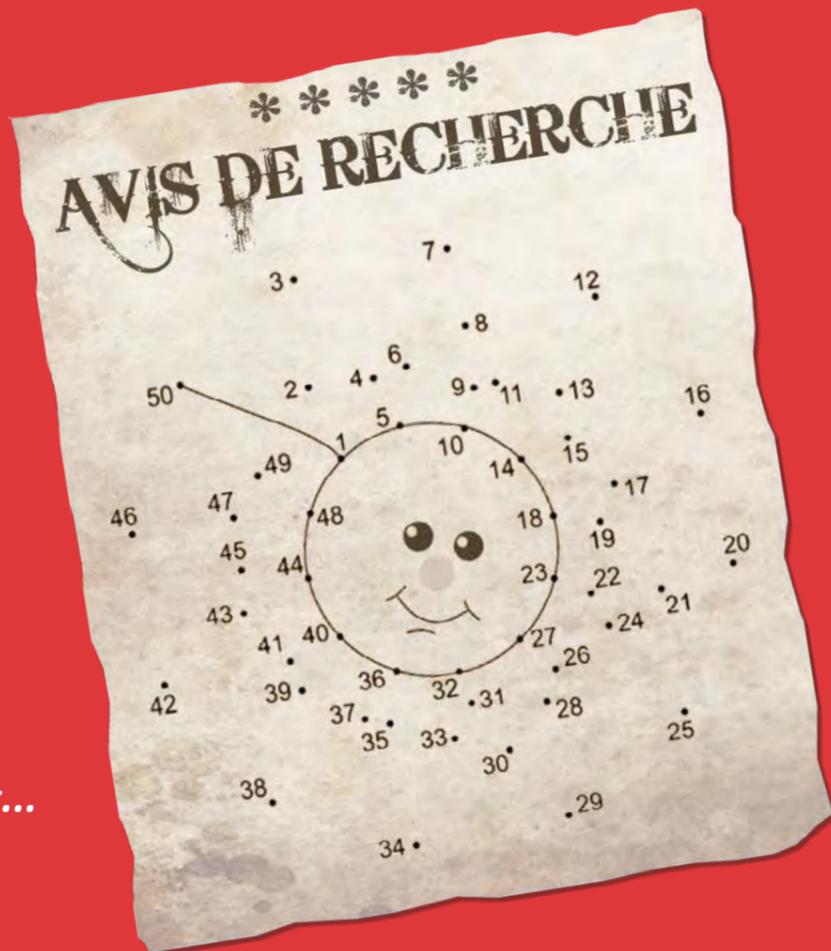


Complétez logiquement la dernière égalité :

$$\begin{array}{rcl} 10 & & 8 \\ 5 & = & 42 \\ 8 & & 10 \\ 6 & & 4 \\ 7 & = & 30 \\ 12 & & 14 \end{array} \quad \begin{array}{rcl} 8 & & 38 \\ 6 & = & 10 \\ 4 & & ? \\ 8 & = & ? \\ 14 & & \end{array}$$

Rétablissez l'égalité en permutant deux numéros :

$$5 + 14 + 8 + 19 + 10 + 22 = 18 + 21 + 13 + 9 + 1 + 6$$



## La blague du moment...

Que demande un footballeur à Laura la coiffeuse ?

Réponse : une coupe d'Europe !

Repérez dans la grille les noms de rue de la liste.

N	J	C	Z	P	J	N	L	S	K	U	C	Z	L	U	P	L	E	I	E
E	R	E	I	S	S	A	L	I	F	X	T	D	Q	A	U	S	T	B	G
B	O	B	F	X	U	W	V	H	E	B	O	U	R	B	I	E	R	S	S
C	Z	T	S	S	S	I	W	X	E	Y	D	I	F	U	R	A	C	N	K
A	V	L	F	S	U	E	J	E	Z	R	S	U	M	X	S	M	I	R	J
B	K	V	B	G	K	O	L	V	N	K	B	K	A	S	D	T	Y	J	R
R	O	P	O	T	E	A	U	L	O	G	E	E	E	C	R	O	K	O	D
E	K	R	U	N	B	D	M	S	E	F	O	N	V	E	I	F	P	N	G
U	M	Q	L	C	Z	X	W	D	S	N	S	Z	B	I	G	N	D	C	S
V	A	J	E	V	O	I	X	I	D	V	R	M	M	W	L	H	D	H	S
O	L	G	M	P	F	X	D	E	A	V	A	U	K	Z	E	L	C	E	E
I	A	A	O	T	D	A	T	D	E	L	R	O	O	N	A	J	E	R	L
R	D	F	N	Y	R	V	C	F	F	V	B	Y	M	T	C	W	L	E	T
E	R	P	T	A	W	B	L	A	N	C	S	O	L	E	I	L	U	U	V
R	E	W	P	S	W	M	K	M	Y	D	O	G	X	R	L	I	H	S	Y
U	R	D	P	P	H	L	E	C	N	O	M	K	F	F	M	T	T	A	U
E	I	R	E	D	R	E	V	U	A	V	Y	M	K	T	N	G	F	U	L
I	E	B	R	L	E	V	Z	Z	J	E	G	U	O	R	A	C	V	T	A
R	H	K	V	G	R	A	N	D	S	P	R	E	S	Z	C	G	G	D	V
P	C	H	E	N	E	I	R	E	N	N	O	S	N	A	S	D	E	U	R
C	R	I	C	J	O	N	E	A	U	P	H	L	E	N	H	N	C	C	E
T	Y	Z	T	P	I	E	G	E	A	K	R	P	F	Z	F	D	P	E	V
T	I	L	L	E	U	L	S	V	U	C	D	D	C	E	B	U	D	R	I
A	Y	T	I	O	N	E	B	T	N	I	A	S	R	S	F	I	F	F	H
O	O	N	S	A	U	L	E	S	V	L	J	H	J	L	Z	D	D	K	T

- Abreuvoir
- Blanc Soleil
- Boulémont
- Bourbiers
- Carouge
- Chêne
- Enfer
- Filassière
- Flambertins
- Jonchère
- Grands Prés
- Brassens
- Herbeville
- Maladrerie
- Moncel
- Neauphle
- Nicaud
- Paradis
- Paris
- Piège
- Poteau Logé
- Prieuré
- Saint Benoît
- Sansonnerie
- Saules
- Saut du Cerf
- Thiverval
- Tilleuls
- Tournelles
- Vauverderie

## Qu'en pensez-vous ?

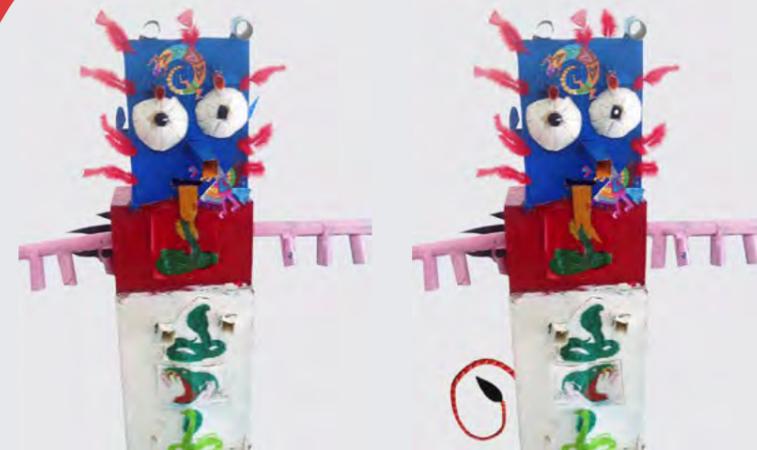
Deux amis se donnent rendez-vous à «L'Abreuvoir». Le premier, Antoine, prend un café et le deuxième, Paul, prend un verre de lait. Les 2 boissons ont exactement la même contenance.

Antoine trempe sa cuillère dans son café et la verse en entier dans le lait de Paul. Paul fait de même avec son verre et verse le lait mélangé dans la tasse de café d'Antoine.

Antoine objecte alors : «Je crois bien que j'ai moins de lait dans mon café que tu n'as de café dans ton lait, car je t'ai donné une cuillère pleine de café et tu m'as donné une cuillère de café au lait !»

Etes-vous d'accord avec cette affirmation ?

Comparez les 2 versions de ce totem réalisé lors de la Semaine des Arts à l'école. Et découvrez les 7 différences.



Réponse : Elle est fautive. Il y a autant de lait dans le café que de café dans le lait !

# Agenda

Samedi  
**27**  
AOÛT  
**Réouverture  
de la bibliothèque**

Samedi  
**3**  
SEPT.  
**Forum des associations**  
*de 9h à 12h30*  
Maison des associations  
«Roland Pilloud»

Dimanche  
**4**  
SEPT.  
**Fête du Soleil**  
*de 9h à 17h30*

du Jeudi  
**8**  
au  
Dimanche  
**11**  
SEPT.  
**Tournoi de Golf  
du jumelage du Pays de  
Gallie**

Samedi  
**10**  
SEPT.  
**Hatha Yoga**  
Cours de découverte gratuit  
à 10h

Samedi  
**17**  
SEPT.  
**Consultation juridique**  
de 9h à 11h  
*Gratuit sur RDV / Mairie*

Lundi  
**19**  
SEPT.  
**Conseil municipal**  
à 20h30  
*Mairie*

Vendredi  
**23**  
SEPT.  
**Animation cosmétique**  
Pharmacie Lacroix  
*Gratuit sur RDV*

## Collecte des déchets verts

Collecte tous les lundis du :  
**04/04/16 au 19/12/16**

## Collecte des encombrants

**Mercredi 14 décembre 2016**

## Mode de garde des petits

Une liste des assistantes maternelles exerçant sur Crespières ainsi que des baby sitters est disponible sur demande en mairie.

Pour proposer ses services, s'adresser à  
**[accueil@mairie-crespieres.fr](mailto:accueil@mairie-crespieres.fr)**

## Mairie et agence postale

### Les horaires

Lundi : fermé  
Mardi : 9h-11h / 14h-17h  
Mercredi : 9h-11h / 14h-17h  
Jeudi : 14h-17h  
Vendredi : 9h-11h / 14h-17h  
Samedi : fermé du 16/07 au 13/08 inclus (9h-12h sinon)

### Nous joindre

Place de l'Eglise  
78121 Crespières  
Tel : 01 30 54 44 12  
Fax : 01 30 54 58 19  
[accueil@mairie-crespieres.fr](mailto:accueil@mairie-crespieres.fr)  
**[www.crespieres.fr](http://www.crespieres.fr)**

## Conseil municipal

Le prochain conseil  
municipal aura lieu le :

**19 septembre 2016**  
à 20h30 à la mairie.